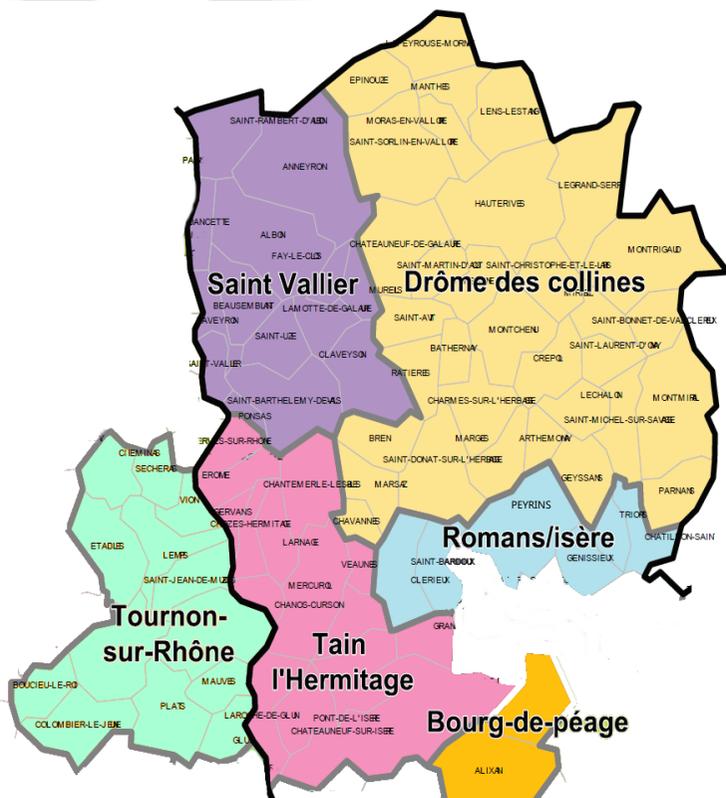


**LE TERRITOIRE
D'INTERVENTION
de l'ESAD ADMR Drôme Nord
par canton**



Pour les autres communes des cantons de Romans sur Isère et Bourg-de-Péage, veuillez contacter nos collègues de l'ESAD de l'Hôpital de Saint Marcelin

au 07-76-38-86-34 ou

par mail : ssiad-esad@chstmarcellin.eu



**L'Equipe Spécialisée Alzheimer
intervient à votre Domicile
du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30**

Pour en savoir plus, contactez nous
Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

SSIAD ADMR Romans Couronne
L'Escale Blanche bâtiment B
73 avenue du Maquis
26100 ROMANS SUR ISERE

Tél : 07.72.01.06.85

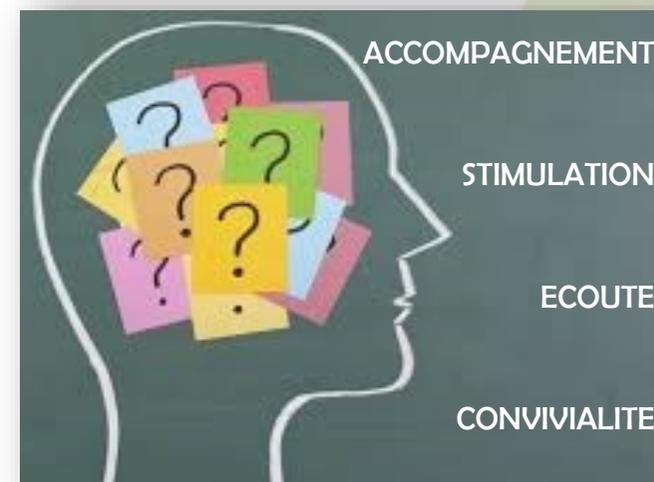
Mail : esadromenord@admr26.fr

et suivez nous sur

 Facebook : [Esad Drôme Nord Admr](https://www.facebook.com/EsadDrômeNordAdmr)



**Equipe Spécialisée Alzheimer
et maladies apparentées
à Domicile
- DRÔME NORD -**



Filière Gériatologique Nord Drôme

ADMR DE LA DROME



Un de vos proches ou vous-même souffrez de troubles de la mémoire ?

Vous avez des difficultés au quotidien en rapport avec la perte de mémoire ?

Si votre atteinte est **légère à modérée** (MMS entre 15 et 30), l'Équipe Spécialisée Alzheimer et maladies apparentées à Domicile vous propose un soin d'accompagnement non médicamenteux pendant une durée de 3 mois à votre domicile afin de favoriser votre bien-être et celui de votre entourage.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Un **diagnostic** doit être posé par un spécialiste de la mémoire (gériatre, neurologue, consultation mémoire...).

Une **prescription de votre médecin** traitant ou spécialiste est indispensable pour que l'équipe puisse intervenir « **12 à 15 séances de réhabilitation pour troubles cognitifs type maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées** ».

Les séances sont intégralement **prises en charge par les caisses d'Assurance Maladie**.

La prescription est **renouvelable tous les ans**.

EN QUOI CELA CONSISTE ?

En fonction de votre situation et de votre évaluation, il s'agit de :

- ✓ Valoriser et maintenir vos capacités cognitives, sensorielles et motrices,
- ✓ Mettre en place des solutions pour compenser les manques ou les difficultés dans les actes de la vie quotidienne,
- ✓ Vous aider à trouver des repères dans le temps et l'espace,
- ✓ Stimuler la mémoire,
- ✓ Proposer l'adaptation de votre lieu de vie et donner des conseils de matériel pouvant faciliter les gestes du quotidien,
- ✓ Préserver votre sécurité et réduire le risque de chute,
- ✓ Sensibiliser, soutenir et accompagner les aidants pour améliorer la relation,
- ✓ Prévenir les troubles du comportement.

Dans l'objectif du maintien à votre domicile dans les meilleures conditions.

L'ÉQUIPE DE L'ESAD

Elle est pluridisciplinaire et spécialement formée à la maladie d'Alzheimer et en éducation thérapeutique :

- Un(e) **ergothérapeute** et/ou un(e) psychomotricien(ne)
- Un(e) **coordinateur(-trice)** des soins
- Des **Assistant(e)s de Soins en Gériatrie** (ASG)

Notre équipe travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux de santé, les associations et relais.

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Pour faciliter votre prise en charge, les étapes suivantes sont à respecter :

- ① **Maladie diagnostiquée** par un médecin spécialisé, annoncée au patient et aux proches
- ② Prescription médicale **obligatoire**
- ③ **Attestation d'assurance maladie** de moins d'un an
- ④ **Contactez la secrétaire** de l'ESAD au **07.72.01.06.85**
- ⑤ **Première visite** de l'ergothérapeute / psychomotricien et l'ASG à domicile : entretien patient / aidants, bilans de capacités et évaluation du domicile
- ⑥ Proposition d'un **Plan Individualisé de Soins d'Accompagnement et de Réhabilitation**
- ⑦ Réalisation avec l'ASG de **10 à 13 séances d'1h à domicile** suivant vos besoins et **réparties sur 3 mois**
- ⑧ **Évaluation finale** par l'ergothérapeute à domicile, transmise aux médecins
- ⑨ **Relais aux aidants** familiaux ou professionnels

